



SECURITE SOCIALE



Projet « Vendredi de la sécu »

La première session de formation s'ouvre ce vendredi 30 novembre

A travers le projet « vendredi de la sécu », la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) veut renforcer les capacités de ses entreprises et institutions partenaires. La première session de formation de ce projet..

PAGE 5

CULTURE



Musique

Des Etats-Unis au Ghana, Toofan sacré « Best African Group » 2018

Le groupe togolais « Toofan » ne cesse de rafler les trophées devant les ténors de la musique africaine comme les Magic system, Fally Ipupa... Récemment sacrés « Meilleur Groupe Africain » et « Meilleur Artiste Francophone »...

PAGE 9

Concours « The quarry life award »

Le Dr Toundou Outéndé et Woglo Iréné remportent le premier prix de la composante recherche

PAGE 11

Réconciliation nationale

Le Hcrrun passe à la deuxième étape de la mise en œuvre des indemnisations

Le Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun), a officiellement lancé hier à son siège à Lomé, la deuxième étape de la mise en œuvre du volet indemnisation du programme de réparation...



Energie électrique

Faure Gnassingbé et Patrice Talon ont échangé hier sur la situation de la CEB

Le président de la république togolaise, Faure Gnassingbé a reçu hier mardi son homologue béninois Patrice Talon. La rencontre entre les deux hommes a permis d'échanger sur la situation de la Communauté électrique du Bénin (CEB) et les relations bilatérales entre les deux pays.

PAGE 2

ANALYSE

Agbéyomé Kodjo ne veut pas payer le prix du boycott

Grossi par la loupe des leaders de la coalition des 14 partis et leur militant, attisé par les réseaux sociaux, le boycott du processus électoral n'inquiète pas le parti Unir au pouvoir, au contraire, le jeu du boycott finit par inquiéter la C14 même qui se voit déjà victime de sa propre initiative. Connaissant le prix du jeu du boycott en politique, le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), l'ancien Premier ministre et président de l'Assemblée nationale,...

PAGE 3

Menaces de la C14 à propos des élections

Entre boycotter les législatives et empêcher leur tenue, il y a un grand fossé



	SOMMAIRE	Climat des affaires en Afrique Le Togo prend part à la 9ème conférence annuelle EDBI 	Infrastructures au Togo Le groupe chinois CTCE veut investir dans la construction d'un parc industriel et d'une autoroute 	CAF Issa Hayatou condamné par la Cour économique du Caire 	Eliminatoires CAN 2019 13 nations sur les 24 déjà qualifiées 	Lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme Une réunion régionale des responsables de conformité du Giaba ouverte hier mardi 
		P 5	P 5	P 10	P 10	P 10

Energie électrique

Faure Gnassingbé et Patrice Talon ont échangé hier sur la situation de la CEB

Le président de la république togolaise, Faure Gnassingbé a reçu hier mardi son homologue béninois Patrice Talon. La rencontre entre les deux hommes a permis d'échanger sur la situation de la Communauté électrique du Bénin (CEB) et les relations bilatérales entre les deux pays.

La rencontre entre Patrice Talon et Faure Gnassingbé a permis aux deux chefs d'Etat de faire l'état des lieux du secteur de l'énergie électrique entre le Bénin et le Togo. A l'issue de leurs échanges, les deux présidents ont pris des orientations pour éponger la dette de la CEB et mieux gérer l'institution.

En ce qui concerne la dette de l'institution à l'égard de ses fournisseurs (TCN, VRA, GRIDCo et CIE), il en ressort de cette rencontre

des chefs d'Etats du Togo et du Bénin que, la CEB procédera en accord avec ses créanciers, aux paiements partiels et la mise en place d'un échéancier pour le solde avec la garantie des Etats au plus tard le 31 décembre 2018.

A partir du 1er janvier 2019, l'objet social de la CEB connaîtra un changement. L'institution deviendra « gestionnaire de réseau de transport d'énergie » et aura pour activité connexe « la poursuite de

l'exploitation des moyens de production du barrage de Nangbéto et des deux turbines à gaz installées dans les deux pays ». Cette mesure vise à permettre à chaque Etat d'assurer l'importation directe de ses besoins complémentaires en énergie.

On note également qu'à compter du 1er janvier 2019, la CEB sera mise sous administration provisoire pour 6 mois. Cette administration sera placée sous l'autorité du Haut Conseil inter étatique et



Faure Gnassingbé et Patrice Talon

sera chargée d'engager la procédure de recrutement d'un gestionnaire délégué. Elle procédera aussi à la restructuration de l'entreprise.

La rencontre a également permis aux deux chefs d'Etat d'évoquer l'état des administrations

douanières des deux pays. Pour lutter contre la fraude, Patrice Talon et Faure Gnassingbé ont convenu de la mise en place d'une interconnexion informatique des deux douanes et de la création de postes de contrôle avancés.

Félix Tagba

Kloto

Sensibilisations contre les violences en période électorale

Le projet de « lutte contre les violences en période électorale et la consolidation d'une paix durable » a été lancé le mercredi 21 novembre 2018 à Kpalimé.

Financé par le ministère en charge de la Formation civique, ce projet a été couplé d'un atelier de formations sur les valeurs citoyennes et la culture de la paix.

Ce projet vise à appuyer vingt-six organisations de la société sélectionnées, œuvrant dans le civisme et la citoyenneté à la réalisation des petits projets citoyens.

Ogou

Gestion durables des terres

Un atelier de vulgarisation du guide simplifié des bonnes pratiques agricoles en matière de gestion durable des terres et adaptation aux changements climatiques à l'intention de la population a eu lieu les 21 et 22 novembre 2018 à Atakpamé.

La rencontre a pour objectif de diffuser le guide simplifié des pratiques adéquats auprès des acteurs impliqués, de présenter les bonnes pratiques du guide, de recueillir les suggestions et propositions pour l'élaboration des fiches techniques de trois bonnes pratiques et de faire la recommandations pour la diffusion et l'appropriation dudit guide par les acteurs du monde rural.

Kloto

Forum solidarité sociales des travailleurs

La sixième édition de ce forum a regroupé du 21 au 23 novembre 2018, les acteurs impliqués dans l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Il a pour objectif de créer une dynamique de mobilisation sociale, de synergie d'actions communes de plaidoyer au niveau national et sous régional pour la valorisation socio juridique du secteur minier, en vue de l'implémentation contraignantes des normes internationales de travail.

Atakpamé

Appel des acteurs au respect du nouveau code foncier

Le ministère de l'Urbanisme a organisé une rencontre d'échanges avec les acteurs de développement urbain le jeudi 22 novembre 2018.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des démarches visant à mettre fin aux lotissements illégaux dans l'Ogou. Il s'agit entre autres d'inviter les premiers acteurs à la maîtrise foncière, de soutenir les activités urbaines, de contribuer à la sauvegarde des paysages.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Alexandre Wémima
 Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Atipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Service commercial:
 DIRECT AGENCY
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

ANALYSE

... Messan Gabriel Agbéyomé Kodjo ne veut pas le payer et rappelle avec force, dans un communiqué, les « conséquences collatérales des précédents boycotts ». Et personne ne le démentirait. « Malheureusement une frange de l'opposition a décidé de se mettre en marge de ce processus, pour des raisons que l'on peut bien comprendre, mésestimant ainsi les conséquences collatérales des précédents boycotts sur la trajectoire de vie de la nation et des conditions

de vie de nos populations », écrit Messan Agbéyomé. Dans cette affaire de boycott du processus électoral, l'ambiguïté, la confusion voire l'hypocrisie brouillent l'analyse.

Ambiguïté, car quelle que soit la sincérité du boycott du processus par la C14, observons que celui s'est déroulée parfois dans une dimension de tension qui n'est pas sans rappeler par exemple, le malaise et la dissension qui ont régné au cours d'une réunion, la veille de la date qui était prévue pour la cérémonie de prestation de serment des représentants de

la C14 devant la Cour Constitutionnelle en vue de siéger au sein de la CENI.

Pourquoi serions-nous plus royaliste que le roi, c'est-à-dire les facilitateurs de la cédéao, qui, menant la médiation, n'appellent pas à l'interruption du processus, encore moins à son boycott ? Sous la noble défense de nos droits et libertés, pointent parfois des erreurs, des préjugés, des relents ségrégationnistes et divisionnistes bien loin des principes que nous prétendons incarner.

Mais, hypocrisie également, puisque bien de partis au

sein de la C14 apparaissent comme de boucs émissaires bien pratiques après ce refus de leur regroupement de partis de prendre part à ces législatives. Pourtant c'était une occasion en or pour eux de se lancer dans une bataille électorale, qui, au moins leur donnerait une idée de leur assise électorale dans les diverses localités. Comme le rappelle si bien Agbéyomé Kodjo : « dans toute démocratie, le suffrage universel est la voie sacrée pour apprécier le poids relatif de chaque acteur sur l'échiquier national, et constitue seul moyen de conquête pacifique du pouvoir ».

Comme on le voit, le choix du boycott du processus électoral est otage de toute cette ambiguïté et hypocrisie. Et c'est peu dire que d'inviter la C14 – comme Agbéyomé le fait – à dépasser ses sentiments.

Dans cette affaire de boycott, admettons-le, nous ne donnons pas toujours dans la pureté des sentiments mais, parfois, dans la molle confusion des genres à l'égard de l'adversaire politique. Et le risque d'en payer le prix fort est très élevé !

Dieudonné Korolakina

Réconciliation nationale

Le Hcrrun passe à la deuxième étape de la mise en œuvre des indemnisations

Le Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun), a officiellement lancé hier à son siège à Lomé la deuxième étape de la mise en œuvre du volet indemnisation du programme de réparation. Cette nouvelle étape concerne essentiellement les victimes vulnérables de 1958-2005.



Awa Nana Daboya face aux journalistes

Lancé le 6 décembre 2017, ce volet important du programme des

réparations va tant bien que mal continuer. Les difficultés de financement n'ont pas du

tout entamé la détermination du gouvernement, des membres du Hcrrun et surtout des victimes dont la présidente Awa Nana Daboya salue la patience. Le gouvernement de son côté n'a pas ménagé les efforts pour inscrire ce volet tant dans le budget de 2017 que celui de 2018.

En effet, pour le compte de cette deuxième étape des indemnisations, une allocation substantielle de cinq (5) milliards est inscrite au budget de l'année 2018. Le Hcrrun maintient comme à son habitude la priorité aux victimes vulnérables, c'est-à-dire celles qui portent des séquelles physiques

et nécessitant une prise en charge médicale et psychologique.

Ces victimes avoisinent selon la base de données de la CVJR environ 444 victimes vulnérables dont 123 pour la période 1958-1989, 268 pour la période 1990-2004 et le reste concerne les victimes de 2005, celles-ci n'ayant pas été retrouvées au cours de la première étape. Les victimes bénéficieront de la prise en charge médicale et psychologique dont les frais seront entièrement assurés par le Hcrrun.

Une indemnité leur sera accordée conformément au quantum fixé par la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR). Elles seront reçues par vagues. Awa Nana renouvelle ses remerciements « à tous les acteurs nationaux dont le savoir-faire, le sens du travail bien fait et l'engagement pour cette cause nationale ont permis de franchir la première étape avec

succès».

Elle les convie d'ailleurs à plus d'imagination et de créativité afin d'apporter le « réconfort et le soulagement souhaités à ces compatriotes qui souffrent dans leurs chairs et leurs âmes ». Les partenaires du Togo comme le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ont reçu également des mots de gratitude de la part de la présidente du Hcrrun.

«En restant ouvert à vos avis, le Hcrrun se fait toujours le porte-parole de l'Etat en demandant encore une fois pardon aux victimes pour les manquements qui leur ont causé tant de torts et de préjudices. Nous émettons surtout le vœu de voir cette nouvelle étape permettre de panser de nouvelles plaies et participer à la guérison des déchirures politiques qui n'ont que trop gangrené le vivre ensemble au Togo», a conclu Awa Nana.

Edem Dadzie

Menaces de la C14 à propos des élections

Entre boycotter les législatives et empêcher leur tenue, il y a un grand fossé

Le peuple togolais ira aux urnes le 20 décembre prochain pour choisir ses représentants à l'Assemblée nationale, selon le chronogramme communiqué par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Les préparatifs sont assez avancés, tous les acteurs engagés dans le processus sont à pied d'œuvre pour tenir les délais. Mais une des parties engagées dans un interminable bras de fer politique ne compte pas prendre part à ces compétitions. En effet, non seulement la Coalition des 14 maintient sa position de boycott, mais aussi elle menace d'empêcher la tenue de ces élections. Seulement, si le boycott est un choix libre et démocratique, empêcher des élections organisées par un gouvernement légitime peut être perçu comme un acte de sabotage puni par la loi.

Brigitte Kafui Adjamagbo Johson, coordinatrice de la C14 et ses camarades n'en finissent pas de faire

rêver certains Togolais, d'inquiéter d'autres et même de faire sourire quelques-uns. « Par tous moyens, nous ferons en

sorte que les législatives n'aient pas lieu », a déclaré récemment Mme Adjamagbo. Les militants de la Coalition doivent



Adjamagbo, Fabre, Atchadam

être actuellement en train de rêver d'un « déluge » qui viendra balayer tout le système en place pour leur permettre d'accomplir leurs désirs les plus chers. Il y en a qui par contre doivent être inquiets de l'avenir. Que nous réserve-

t-on encore ? Vont-ils sans aucun doute se demander. Avec toutes les déclarations belliqueuses que l'on entend ici et là, on est en droit de craindre pour la paix civile déjà

Suite à la page 11

PROGRAMME DES JPO V EDITION

HOTEL CENTRAL SOKODE

DATE	HEURE	PROGRAMME
Mardi 27 Novembre 2017	A partir de 14H	Accueil et Hébergement des participants
	08h30- 09h00	Accueil des invités
	09h00	OUVERTURE OFFICIELLE • Mot de bienvenue du maître de cérémonie • Discours du Préfet de Tchaoudjo • Discours du Président du CONAPP, Président du Comité d'organisation • Discours du représentant de la HAAC • Intermède. • Discours d'ouverture du Ministre de la Communication Conférence inaugurale sur la thématique Combat pour l liberté d'expression au Togo, Par Holonou, journaliste et directeur de publication
Mercredi 28 Novembre 2018	11h00	Visite des différentes expositions
	11h00	Emission Taxi Presse
	12h00	Journal Parler de Zephyr
	13h00	Déjeuner
	15h-17h	Table ronde 1 : « Liberté d'expression et les nouveaux médias : les défis qui s'imposent au Journaliste » - Le concept de nouveaux médias et le journalisme citoyen (par Edmond D'Almeida ; chargé de communication de l'Union Europeenene - Les nouveaux médias un atout ou un danger pour la presse (Par Augustin Sizing ancien président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), Directeur de Publication du journal Echos du pays)

		- L'avenir de la presse classique face aux nouveaux médias (ABASS Moukaila Enseignant à l'Université de Lomé et à l'ESTAC membre de l'OTM) Modérateur : M. Apollinaire Mewenemesse, Directeur de publication du journal la Dépêche FIN DE LA PREMIERE JOURNEE
		ATELIER 1
	09h00	Identité Numérique : de la nécessité de Contrôler sa vie sur internet ; Edmond D'Almeida, Chargé de communication de l'Union Europeenne
	11h00	Emission Live Club de la presse Kanal fm
Jeudi 29 Novembre 2018	13 H	Déjeuner
	15h- 17h	Table ronde 1 : « Réseaux sociaux et responsabilité de l'internaute » - Réseaux sociaux source d'information ou de désinformation : comment distinguer le vrai du faux ? Le phénomène des Fake news Par Sylvio Combey administrateur du site Africa rendez-vous) - Réseaux sociaux une menace pour la cohésion sociale Basile TCHIBOZO Président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA) - Responsabilité de l'internaute que dit la loi ? Procureur de Sokodé Modérateur : Guy Mario ABALO, Ancien correspondant de RFI à Lomé
	17h	FIN DE LA SECONDE JOURNEE
	06h	Course citoyenne Ecojogging à travers la ville de Sokodé
Vendredi 30 Novembre 2018	07h	Dépistage de divers pathologie
	09h	Atelier 2
		Utilisation Vertueuse des réseaux sociaux ; Par Blaise AYEGNON, Formateur PROFAMED
	11h-12h45	Emission Taxi presse
	13h	Déjeuner
	15h	Match de football ; Journaliste et conducteurs de Sokodé
	21h	Nuit du journaliste
Samedi 01 décembre 2018	09H	Départ des participants

Climat des affaires en Afrique Le Togo prend part à la 9ème conférence annuelle EDBI

Une délégation togolaise participe à la conférence annuelle Ease of Doing Business Initiative (EDBI) depuis lundi en Côte d'Ivoire. Cette 9ème édition a pour thème : « amélioration du climat des affaires et défis de croissance économique en Afrique ». La conférence EDBI a pour objectif de faciliter le partage des connaissances sur les réformes du Doing business. La rencontre prend fin aujourd'hui mercredi.

Une trentaine de pays dont le Togo prennent part à la conférence annuelle Ease of Doing Business Initiative. La délégation togolaise est conduite par la conseillère du président de la République en charge

de la Cellule climat des affaires, Mme Sandra Johnson.

La rencontre est soutenue par le Groupe de Banque mondiale et vise à partager les connaissances sur les réformes Doing Business. Selon les



Sandra Johnson

organiseurs, la conférence EDBI est un forum pour présenter et faciliter la reproduction des meilleures pratiques, idées, opinions et expertises

sur le cadre juridique et institutionnel à la base de réformes réussies de l'environnement des entreprises. Les participants vont tirer parti d'une expérience

mutuelle pour la mise en œuvre des réformes.

La rencontre va permettre au Togo de partager des expériences avec les autres pays afin d'adopter des bonnes pratiques pour l'amélioration du climat des affaires. Dans le Rapport Doing Business 2019, le Togo a progressé de 19 places et occupe la 137ème place. Le pays est le sixième Top performer au monde et le deuxième en Afrique.

Les autorités togolaises ambitionnent de positionner le pays en dessous de la barre de 100 dans le classement Doing business.

Félix Tagba

Infrastructures au Togo Le groupe chinois CTCE veut investir dans la construction d'un parc industriel et d'une autoroute

Les responsables du China Tiesiju civil engineering (CTCE) Co. LTD ont été reçus le lundi 26 novembre dernier par le président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani. Les échanges ont porté sur le développement des infrastructures au Togo, la construction d'un parc industriel et d'une autoroute.



Photo de famille de la délégation chinoise avec le Président du Parlement

Le directeur général du groupe chinois CTCE a annoncé son intention de contribuer au développement du Togo, notamment dans le domaine des infrastructures. Wang Chuanlin et Dama Dramani ont échangé sur le projet du port sec, de l'autoroute, du parc industriel et de la formation d'une main d'œuvre locale.

Le groupe spécialisé dans le génie ferroviaire et routier pourra apporter son expertise dans la construction des infrastructures au Togo. C'est d'ailleurs le souhait émis par le président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani. « Nous avons discuté avec le

président de l'Assemblée nationale du projet du port sec, de l'autoroute, du parc industriel et de la formation de la main d'œuvre locale. Notre groupe est très expérimenté et le président de l'Assemblée nationale nous a demandé de partager cette expérience accumulée avec les Togolais dans le domaine de la construction », a déclaré le directeur général du groupe Wang Chuanlin. Selon lui, le groupe a le désir d'investir dans la construction d'une autoroute et d'un parc industriel au Togo. « Nous avons l'ambition d'investir dans le domaine des infrastructures

et nous avons discuté avec le président de l'Assemblée nationale de la construction d'une autoroute et d'un parc industriel », a ajouté le directeur général du groupe.

A travers l'axe 1 de son Plan national de développement (PND 2018-2022), le Togo veut mettre en place un hub logistique d'excellence et développer un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. La construction de ces infrastructures par le groupe CTCE va ainsi contribuer à la réalisation de ce Plan de développement du Togo.

F.T.

Projet « Vendredi de la sécu » La première session de formation s'ouvre ce vendredi 30 novembre

A travers le projet « vendredi de la sécu », la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) veut renforcer les capacités de ses entreprises et institutions partenaires. La première session de formation de ce projet est annoncée pour ce vendredi 30 novembre.

La première session du projet « vendredi de la sécu » prévue pour la fin de ce mois est placée sous le thème « l'immatriculation de l'employeur et du travailleur à la CNSS : cadre légal, réglementaire et procédural ». Ce thème permettra à l'institution d'entretenir ses partenaires entre autres sur les lois en vigueur dans notre pays par rapport avec l'immatriculation de l'employeur et du travailleur. Au Togo, selon la loi, chaque travailleur salarié doit être immatriculé auprès de la CNSS. Cette immatriculation se fait « obligatoirement dans les 8 jours à compter de la date de son embauche. Le travailleur dont l'employeur n'aurait pas rempli ses obligations peut, après un mois à compter de sa date d'embauche, s'adresser à la CNSS pour

son immatriculation ». Les textes prévoient des amendes pour l'employeur qui n'immatricule pas ses travailleurs.

Le projet « vendredi de la sécu » vise à permettre aux partenaires sociaux de la CNSS de maîtriser les textes législatifs en ce qui concerne leurs droits et devoirs dans leurs relations avec l'institution.

Sont attendus à cette rencontre les premiers responsables et les cadres des entreprises et institutions partenaires de la CNSS. Selon l'institution, ce projet s'inscrit dans le cadre de ses axes prioritaires.

Le « vendredi de la sécu » est un rendez-vous trimestriel. Il se fera tous les derniers vendredis du deuxième mois de chaque trimestre.

F.T.



Agriculture

Vers la révolution du secteur au Togo, grâce à l'approche « chaînes de valeurs »

Les chaînes de valeur agricoles visent à accroître son avantage concurrentiel, en collaborant à un projet réunissant des producteurs, des transformateurs, des spécialistes en commercialisation, des entreprises de services alimentaires, des détaillants et des groupes de soutien, comme des expéditeurs, des groupes de recherche et des fournisseurs. Une chaîne de valeur est, par définition, un partenariat stratégique entre des entreprises. Différentes entreprises commerciales collaborent en vue de mettre sur le marché des produits et des services de façon efficace et efficiente. Les chaînes de valeur permettent aux entreprises de répondre aux besoins du marché en mettant les activités de production, de transformation et de commercialisation en adéquation avec les demandes des consommateurs. Au Togo, existe-t-il aussi ces chaînes de valeurs agricoles et agroalimentaires qui sont prises en compte dans les programmes et projets de développement du gouvernement togolais.

L'Etat s'investit dans le développement des chaînes de valeur agricoles



Faure Gnassingbé s'entretenant avec des acteurs du monde du cacao togolais

Le chef de l'Etat a procédé, le 25 avril 2018, au lancement d'un mécanisme incitatif de finance agricole fondé sur le partage des risques. Dénommé Togo Incentive-based risk sharing for agriculture lending (Tirsal), c'est un mécanisme innovant qui vise essentiellement à pallier la fragmentation des chaînes de valeur agricoles, à lutter contre la paupérisation, fournir de l'assistance technique, réduire

le coût d'emprunt et contribuer à la création d'emplois décents et durables. Capitalisant sur l'expérience nigériane réussie, ce schéma permettra, au Togo, l'accroissement substantiel des prêts bancaires dans l'agriculture et l'agro-industrie, l'amélioration des rendements et des revenus des producteurs, la garantie de la sécurité alimentaire et l'accès aux marchés domestique, international et

industriel. Les producteurs et entrepreneurs agricoles et les partenaires techniques et financiers notamment le Conseil permanent des chambres agricoles, l'Association professionnelle des banques, l'African guarantee funds (AGF) et la Banque africaine de développement (BAD), ont salué ce nouveau mécanisme. Lequel facilitera l'augmentation du financement agricole par la réduction des

risques, répondant à la vision du président de la République togolaise Faure Gnassingbé, celle de promouvoir l'agro-industrie et d'en faire un levier important du développement de l'économie nationale. Le Tirsal vient en appui à d'autres programmes de développement agricole, de financement des projets et de l'employabilité rurale.

Source: République togolaise

Durabilité des chaînes de valeur agricoles et forestières



Un entrepôt de soja biologique

Les trois filières agricoles sélectionnées (café, noix de cajou, ananas) et de la chaîne de valeur du bois-énergie sont plus performantes sur le plan économique et technique ainsi qu'en termes d'autosuffisance alimentaire. En coopération avec les ministères togolais en charge de l'Agriculture et de l'Environnement ainsi qu'avec des organisations d'agriculteurs, des transformateurs et des commerçants, le Programme pour le développement rural et l'agriculture au Togo

(Prodra) œuvre, à titre pilote, à l'optimisation des différentes chaînes de valeur. La filière bois-énergie est placée sous la responsabilité de la société d'études et de conseil « Eco consult ».

Le programme œuvre au niveau local, régional et national à l'aide de méthodes qui se complètent mutuellement, et notamment les suivantes: l'approche Value Links qui permet, conjointement avec les acteurs, d'analyser, de structurer et d'évaluer les chaînes de valeur, de planifier

des activités de projets et de générer de nouveaux contacts commerciaux. Les Écoles d'entrepreneuriat agricole (Farmer business schools) qui promeuvent le développement des capacités entrepreneuriales des productrices et producteurs agricoles ainsi que la mise en œuvre de pratiques et technologies appropriées dans l'agriculture. Des formations CEFE (Competency based economies through formation of entreprises), qui tendent à promouvoir l'entrepreneuriat, principalement parmi les transformatrices et transformateurs ainsi que chez les commerçants. Des formations techniques dans le but d'améliorer les pratiques culturelles ainsi que pour le développement de compétences entrepreneuriales et organisationnelles spécifiques. Des analyses organisationnelles et politiques sur la base desquelles peuvent être élaborées des stratégies pour améliorer les conditions d'ensemble.

La Deutsche gesellschaft fur international zusammenarbeit (Giz), travaille principalement en coopération avec des prestataires de services

publics et des organisations non gouvernementales. Ensemble, les méthodes sus-indiquées ont été adaptées et les consultants en activité sur le terrain ont été formés à leur utilisation. Par le biais d'organisations des groupes cibles comme par ex. les petit(e)s paysan(ne)s ou de petites et moyennes entreprises de transformation, ces approches entendent réduire les coûts de transaction et de production, amplifier les activités de transformation et améliorer l'intégration des chaînes de valeur elles-mêmes. Au niveau régional et national, les expériences engrangées sont prises en compte dans les stratégies et les politiques et permettent ainsi d'améliorer les conditions d'ensemble. En outre, grâce à l'expertise des personnels nationaux et des assistant(e)s techniques, le programme facilite la présentation de produits dans des salons et expositions et la réalisation de petits projets innovants. Prodra œuvre dans les filières café/cacao, noix de cajou, ananas et bois-énergie, conjointement avec les cultures alimentaires du soja, du manioc et du maïs, et avec le secteur de l'aviculture.

Source: www.giz.de

Chaîne de valeur au Togo cas du soja biologique

Cette étude de la filière du soja biologique du Togo a été réalisée en mars et avril 2018 pour la coopération allemande, par une équipe internationale comptant un spécialiste des chaînes de valeur biologiques, une spécialiste des chaînes de valeur conventionnelles et un spécialiste des marchés internationaux. Ce secteur dynamique contribue pleinement au développement économique du pays. L'étude approfondie des coûts de production et de commercialisation du soja biologique et de la répartition de la valeur a permis d'apporter des conseils appropriés pour la pérennité du secteur. Le soja biologique est aujourd'hui une des cultures d'exportation les plus dynamiques du Togo. Une vingtaine d'exportateurs organisent et structurent la filière, pour un total de

production exporté en croissance constante depuis 4 ans (plus de 12 000 tonnes). Ce dynamisme est tiré par une demande mondiale en croissance, notamment pour le secteur de l'élevage bio (Europe et Amérique du Nord), mais aussi par les nombreux avantages comparatifs du soja biologique du Togo, seul pays de la sous-région à avoir développé ce secteur à l'exportation.

La chaîne de valeur du soja bio est organisée suivant les principes de l'agriculture contractuelle, dans laquelle les sociétés commerciales d'exportation encadrent fortement la production et les milliers de petits producteurs, soit directement soit par des structures intermédiaires. Ce sont généralement les exportateurs qui prennent l'initiative de l'organisation des



Transformation du manioc

producteurs. Les structures intermédiaires, fournisseurs ou « agrégateurs » du produit assument des fonctions variables, parfois remplies directement par les exportateurs, depuis l'encadrement technique et la formation des producteurs, la garantie de l'accès au micro-crédit, et la mise en place de systèmes de contrôles internes nécessaires à la certification de groupe. L'étude des coûts de production et de commercialisation du soja biologique a montré que la marge des producteurs sans être négligeable, restait faible au regard du travail investi. L'encadrement des producteurs apparaît comme une fonction clé de la chaîne de valeur du soja biologique. Mais l'accès au marché international et le préfinancement de la récolte restent les clés de la réalisation de la valeur ajoutée. En 2015, Bio4Ever, un opérateur historique de la filière soja biologique au Togo et au Bénin, a vu plusieurs de ses containers déclassés par son certificateur en agriculture biologique, pour cause de contamination de certains lots. Les raisons de cette contamination sont encore à élucider. Des centaines de petits producteurs attendent toujours le paiement de cette récolte par l'exportateur, dont l'activité est en retrait marqué. Cette affaire a porté un coup à la réputation du secteur, qui s'en est cependant relevé grâce à l'intégrité des pratiques actuelles des jeunes dirigeants, et à la qualité du soja exporté (taux de protéine élevé, taux d'humidité bas, absence de traces de contamination). Le financement de la production reste un enjeu important pour les opérateurs économiques.

En effet, des commerçants opportunistes tentent d'acheter le soja biologique plusieurs mois après que les premiers achats ont été faits par les exportateurs bio spécialisés (après la récolte, en novembre et décembre), à des prix spots plus élevés du fait de la rareté du produit à ce moment-là, pour l'introduire dans le marché conventionnel du soja non OGM, dont de nombreux pays sont maintenant demandeurs. Le paradoxe est que le prix du soja conventionnel devient alors supérieur ou égal au prix du soja bio, du fait de la pénurie globale du produit à partir du mois de janvier ou février.

Des circuits de financement plus agiles et plus importants permettraient aux opérateurs spécialisés de disposer d'une plus grande partie de la production en début de campagne. Une meilleure implication des producteurs et de leurs organisations dans la chaîne de valeur, avec notamment des contrats d'engagements négociés avec les structures intermédiaires ou les exportateurs sur de meilleurs termes, y contribuerait également. Les rendements peuvent augmenter avec un meilleur encadrement technique, si les producteurs y trouvent leur intérêt. Le soja de la sous-région doit aussi faire face à l'érosion des performances des variétés développées par l'International Institute of Tropical Agriculture (IITA) au Nigeria. Des recherches sur des nouvelles variétés sont en cours.

Source: www.pierrejohnson.eu
Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé
du 26 / 11/ au 03 / 12 / 2018

BON PASTEUR	38, Av.Libération	22211367
Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
N-D de MEDJ	Bd 13 Janvier	22 35 20 02
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
CHATEAU D'EAU	BE	22 21 57 51
ADJOLOLO	58, Rue Franz Joseph	22 21 05 13
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
AVE MARIA	Face CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22266648
YEM-BLA	258, Av. Akéï	22 26 76 51
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	Mangotigomé	22 61 56 52
CITRUS	Attiégou Yayrakomé	70 44 59 24
UNION	Boulevard Malfakassa,	
BAMUDAS -	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Zorrobar,	22 70 06 90
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	92 53 50 00
NATION	TOTSI	22 25 99 65
DELALI	Cacaveli	22 25 06 90
VERTE	Klikamè	22 25 03 26
LAUS DEO	Léo 2000	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou	70 42 50 00
De La VICTOIRE	Avédji	70 45 74 92
AGOE-NYIVE'	Agoè-Nyivé	2228338
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi,	93 83 91 00
CHARITE	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAINDEDIEU	AGOE ASSIYEYE	93402121
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22501000
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	avepozo	22 27 04 86

Quelques ambas-
sades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez cette photo

COMMENT FAIRE DES REPROCHES SANS BLESSER (SUITE)

6- NE CONFONDEZ PAS L'ACTE AVEC LA PERSONNE

Critiquez l'acte de la personne et non la personne.
Sachez que la personne peut commettre une erreur, mais elle n'est pas elle-même une erreur.
Montrez à la personne que votre reproche ne porte pas préjudice à l'estime que vous lui portez.

7- ASSUMEZ VOTRE PART DE RESPONSABILITE

Dans de nombreux cas, vous avez-vous aussi votre responsabilité.
Reconnaissez expressément votre responsabilité et assumez-là avant de prétendre admonester la personne qui est en face de vous.

8- PESEZ BIEN VOS MOTS

Les mots sont des revolvers chargés. Ne versez pas dans une attaque verbale.
Pensez à la dignité et à la valeur de la personne en face de vous, fût-elle un enfant.

9- FAITES DES SUGGESTIONS

Ne critiquez pas sans faire des propositions.
C'est cela qui manque à la plupart des hommes qui savoir dire ce qui ne va pas, mais qui ne disent jamais ce qui devrait être.
Dites par exemple : « j'ai aimé votre rapport, mais pour les prochaines fois, vous feriez un excellent travail en supprimant les redites inutiles.
Orientez votre discours vers le futur.

10- PERSONNALISEZ VOS REPROCHES

Impliquez-vous fortement dans ce que vous dites.
Dites par exemple : « je serai vraiment heureux si tu faisais plutôt comme ceci ou comme cela... »

Blague

Mon chauffeur me dit ce matin que le transport Lomé-Tsévié est égal à 500fr. Maintenant, de Tsévié à Lomé est égal à 750fr.
Je lui ai demandé pourquoi c'est comme ça ?

Comme nous répondons aux questions part des questions, il me dit: "Pourquoi de lundi à vendredi on a 5 jours alors que de vendredi à lundi ça fait 3 jours?"

Musique

Des Etats-Unis au Ghana, Toofan sacré « Best African Group » 2018

Le groupe togolais « Toofan » ne cesse de rafler les trophées devant les ténors de la musique africaine comme les Magic system, Fally Ipupa... Récemment sacrés « Meilleur Groupe Africain » et « Meilleur Artiste Francophone » aux Etats-Unis lors de l'African Muzik Magazine Awards (Afrimma), les « Fils du vent » viennent de remporter le prix du « Meilleur Groupe Africain » au All Africa Music Awards (Afrima 2018), au Ghana. Des coups de chance pour les « Toofan » ou des mérites du travail acharné ?



Toofan avec les Trophées Afrima

Les « Toofan » demeurent des acteurs incontournables dans la promotion de l'identité musicale togolaise notamment son exportation sur la scène internationale. Des amis du quartier, passionnés de foot et de musique décident de

composer un morceau « Epervier » pour soutenir l'équipe nationale de leur pays, alors en phase des éliminatoires du Mondial 2006. Ainsi l'aventure commence en 2005. Composés à l'époque de Kossi Just Fantohou surnommé Master Just, de Blaise Mensah alias

Barabas et de Akue Agoe surnommé All one, les « Toofan » ont su mener l'aventure à deux pour être aujourd'hui les N°1 de la musique togolaise, puisque All one ne fait plus partie du groupe.

Conquête du public ouest africain Une réussite n'est

jamais fortuite. Le duo togolais l'a si tôt saisi en conquérant non seulement le public togolais mais également le public ouest africain. Ils furent révélés au public béninois grâce au titre « Zémidjan » qui fait l'éloge des conducteurs de taxi-moto. En passant par les services de la société de production « Boss Playa », le groupe a réalisé un clip à succès de leur morceau « Déloger » qui donne de la joie à la population ivoirienne. Et le tandem s'impose sur le marché anglophone grâce à la chanson « Cè magik ».

« Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque. A te regarder, ils s'habitueront », disait René Char. Master Just et Barabas ont sûrement compris qu'il faut se donner à fond au travail pour imposer la chance.

Musique particulière Caractérisé par un style particulier, c'est l'un des duos de l'Afrique de l'ouest qui s'est singularisé en proposant une musique urbaine au phrasé métissé. Auteurs et compositeurs, Master Just et Barabas ont à leur actif de

nombreux concepts chorégraphiques à l'instar de « Ogbragada », « Cool catché », « Gweta », « Téré téré », et récemment « Money » puis « Affairage ». A travers ces différents concepts, le tandem togolais a attiré une pléthore de fans.

Justement, grâce à leur dernier album intitulé « Conquistador », constitué des titres comme « Money », « Affairage », « la vie là-bas », le groupe « Toofan » s'impose comme le « meilleur groupe africain » des Etats-Unis au Ghana lors des grandes compétitions qui priment des artistes africains talentueux à savoir Afrimma aux Etats-Unis et Afrima au Ghana.

Avec une expérience de 13 années, le duo international, « Toofan » dispose de quatre albums, en plus d'une dizaine de trophées gagnés en Afrique et en Europe et en Amérique. « Conquistador » est le premier album qu'ils ont entièrement produit dans leur studio Tubeland à Lomé, sous le label Universal Music Africa.

Nadia Edodji

Lire

« L'aventure ambiguë » de Cheikh Hamidou Kane. Ed Julliard. 1961 Pp 52-54

« ...Samba Diallo se souvint. C'est aujourd'hui, se dit-il, que la Grande Royale a convoqué les Diallobé. Ce tamtam les appelle. Il se leva du sol de terre battue où il avait dormi, fit une brève toilette, pria et sortit en hâte de la maison du maître, pour se rendre à la place du village où se réunissaient les Diallobé. La place était déjà pleine de monde. Samba Diallo, en y arrivant, eut la surprise de voir que

les femmes étaient en aussi grand nombre que les hommes. C'était bien la première fois qu'il voyait pareille chose. L'assistance formait un grand carré de plusieurs rangs d'épaisseur, les femmes occupant deux des côtés et les hommes les deux autres. L'assistance causait tout bas, et cela faisait un grand murmure, semblable à la voix du vent.

Soudain, le murmure décroût. Un des côtés du carré s'ouvrit et la Grande Royale pénétra dans l'arène. Gens du Diallobé, dit-elle au milieu d'un grand silence, je vous salue.

Une rumeur diffuse et puissante lui répondit. Elle poursuivit. J'ai fait une chose qui ne nous plaît pas, et qui n'est pas dans nos coutumes. J'ai demandé aux femmes de venir aujourd'hui à cette rencontre. Nous autres Diallobé, nous détestons cela, et à juste titre, car nous pensons que la femme doit rester au foyer. Mais de plus en plus, nous aurons à faire des choses que nous détestons, et qui ne sont pas dans nos coutumes. C'est pour vous exhorter à faire une de ces choses que j'ai demandé de vous rencontrer aujourd'hui. Je viens vous dire ceci : moi, Grande

Royale, je n'aime pas l'école étrangère. Je la déteste. Mon avis est qu'il faut y envoyer nos enfants cependant. Il y eut un murmure. La Grande Royale attendit qu'il eût expiré, et calmement poursuivit.

Je dois vous dire ceci : ni mon frère, votre chef, ni le maître des Diallobé n'ont encore pris parti. Ils cherchent la vérité. Ils ont raison. Quant à moi, je suis comme ton bébé, Coumba (elle désignait l'enfant à l'attention générale). Regardez-le. Il apprend à marcher. Il ne sait pas où il va. Il sent seulement qu'il faut qu'il lève un pied et le mette devant,

puis qu'il lève l'autre et le mette devant le premier. La Grande Royale se tourna vers un autre point de l'assistance. Hier, Ardo Diallobé, vous me disiez : La parole se suspend, mais la vie, elle, ne se suspend pas. C'est très vrai. Voyez le bébé de Coumba. L'assistance demeurait immobile, comme pétrifiée.

La Grande Royale seule bougeait. Elle était, au centre de l'assistance, comme la graine dans la gousse. L'école où je pousse nos enfants tuera en eux ce qu'aujourd'hui nous aimons et conservons avec soin, à juste titre...»

CAF
Issa Hayatou condamné par la Cour économique du Caire

L'ex-président de la Confédération africaine de football (CAF) et son ancien secrétaire général Hicham El Amrani ont été condamnés chacun à 500 millions de livres égyptienne environ 24,5 millions d'euros d'amende, a décidé la Cour économique du Caire le 26 novembre dernier.

Le Camerounais et le Marocain étaient jugés en Egypte pour avoir signé en 2016 un contrat sur les droits medias/marketing du foot africain avec la société française Lagardère Sport. Issa Hayatou et Hicham El Amrani ont été condamnés à verser chacun à 500 millions de livres égyptienne d'amende, deux ans après

que l'ex-président de la confédération africaine de football et son ex-secrétaire général aient été mis en cause par les autorités égyptiennes. Ils ont cédé en septembre 2016 la gestion des droits marketings et medias du football africain pour la période 2017-2028 à la société française Lagardère Sport (LES) contre un milliard de



Issa Hayatou

dollars. L'autorité de la concurrence égyptienne (ECA) avait estimé que

ce contrat contrevenait à la loi en Egypte, où le siège de la Caf se trouve.

L'affaire avait ensuite été transmise à la Cour économique du Caire (CAC).

En avril 2017, Ahmad, fraîchement élu à la tête de la Caf, après avoir battu Issa Hayatou, avait lui-même critiqué l'accord passé par son prédécesseur et ex-adversaire. Le Malgache avait ensuite obtenu que la Caf et Lagardère renégocient le contrat entériné le 28 septembre 2016.

La Rédaction

Eliminatoires CAN 2019
13 nations sur les 24 déjà qualifiées

À l'issue de la cinquième journée des Eliminatoires, 13 des 24 équipes ont validé leurs tickets pour la Coupe d'Afrique des nations qu'accueille le Cameroun du 15 juin au 13 juillet 2019. La Mauritanie et Madagascar ont créé la sensation en se qualifiant pour la première fois de leur histoire. L'Algérie, la Guinée et la Côte d'Ivoire ont également réussi à se qualifier dimanche dernier.



104ème nation au classement Fifa, la Mauritanie de Corentin Martins disputera la première CAN de son histoire. Les Mourabitounes se sont qualifiés à une journée de la fin des éliminatoires, en remportant quatre de leurs cinq premiers matches.

L'Algérie, portée par un très bon Riyad Mahrez, auteur d'un doublet, ont déroulé le grand jeu face au Togo (4-1), validant aisément leur billet pour leur quatrième CAN de rang. L'Algérie est le solide leader de son groupe. Doute dissipé par les Guinéens. Le Syli national

était qualifié avant même de jouer la cinquième journée contre la Côte d'Ivoire, suite au match nul entre le Centrafrique et le Rwanda (2-2). Tout comme la Guinée, La Cote d'Ivoire aussi était qualifiée avant même de jouer. Ainsi, les Eléphants et le Syli national se sont séparés dos à dos (1-1). Le Madagascar ira aussi pour la première fois de son histoire à La coupe d'Afrique des nations. Ce pays a arraché sa qualification après un parcours plus ou moins bonne. Déjà qualifié, le Sénégal a poursuivi son parcours sans accroc en prenant

le meilleur sur la Guinée équatoriale (0-1) sans trembler. Les Pharaons de l'Egypte se sont qualifiés en mettant fin à la série de victoire de la Tunisie (3-2). Les Aigles de carthage (Tunisie), malgré leur première défaite dans les éliminatoires face aux Egyptiens, se qualifient. Les Marocains seront présents à la CAN prochaine grâce à la victoire des Comores sur le Malawi (2-1). Les Super Eagles (Nigéria), absents des deux dernières éditions de la CAN, se sont qualifiés. La sélection ougandaise s'est qualifiée en battant le Cap-Vert (1-0) à Kira. Une deuxième qualification d'affilée. Le Mali disputera sa septième CAN d'affilée. Depuis la CAN 2002 à domicile, les Aigles n'ont manqué qu'une édition, celle de 2006. Pour la participation des Lions indomptables (Cameroun) à la CAN, il n'y a pas de surprise. Puisque c'est le Cameroun le pays organisateur (du 15 juillet au 13 juillet 2019).

Attipoe Edem Kodjo

Tour du Faso 2018
Le comité d'organisation fait son bilan

Le comité national d'organisation du 31ème tour cycliste international du Faso a présenté le bilan de l'événement la semaine dernière. Pour ce comité, plus de 423 millions FCFA ont été nécessaires pour l'organisation du Tour. Les maillots jaune et rose sont restés burkinabé.



Les membres du comité d'organisation

Du 26 octobre au 4 novembre dernier, 76 cyclistes ont pris part à la 31ème édition du tour du Faso. Pendant dix jours, les coureurs ont parcouru plus de 1000km dans neuf régions dont huit régions burkinabé et une ghanéenne. Des animations nocturnes ont été également organisées pour cette occasion.

Selon les propos des membres du comité d'organisation recueillis par les confères de le faso.net, le Tour du Faso a drainé un monde au passage des cyclistes

ou lors des animations nocturnes. Tout cela a coûté au comité d'organisation, plus de 423 millions de FCFA.

Fort heureusement, le budget s'équilibre en recette et en dépense. Pour cette dernière édition, certaines équipes qui contribuaient à rehausser le niveau de la compétition notamment l'Erythrée et le Maroc et de l'équipe de la défense de France ont été absents. Mais, leurs absences n'ont rien enlevé à la fête du vélo.

Justin Amaah

Concours « The quarry life award »

Le Dr Toundou Outéndé et Woglo Iréné remportent le premier prix de la composante recherche

La cérémonie de remise de prix de la 4ème édition du concours national « The quarry life award » a eu lieu hier à Lomé. Quatre lauréats ont été récompensés à l'issue de ce concours qui vise à conserver et promouvoir la biodiversité dans les carrières.

« The quarry life award » est un concours international scientifique et éducatif initié par HeidelbergCement Group dans 29 pays à travers le monde. Au Togo, c'est ScanTogo, filiale du groupe HeidelbergCement, qui a organisé ce concours. Au total, 23 projets ont été enregistrés au Togo. Cette année, le concours a porté sur deux composantes. Il s'agit des

composantes recherche et communautaire.

Le premier prix dans la composante recherche a été remporté par Dr Toundou Outéndé et Woglo Iréné avec leur projet « les plantes indigènes et la cartographie géo-écologique pour améliorer la fertilité des sols, la production maraîchère et le reboisement ». Ce projet



Photo de famille avec les lauréats du concours The quarry life award

a eu la première place du «Vote du public» parmi les 317 projets du monde. Il a obtenu 811 points et

a devancé le Ghana et l'Allemagne.

« L'intérêt c'est de combiner le monde universitaire de

tous les jours avec des projets de recherche, des projets scientifiques et environnementaux qui puissent être applicables à la réalité industrielle de tous les jours », a déclaré le directeur général de ScanTogo, Eric Goulignac.

Quatre prix ont été décernés au Togo dans le cadre du projet « The quarry life award ». Deux prix pour les meilleurs projets de la composante recherche et deux autres pour les meilleurs projets de la composante communautaire. Les prix sont de 5000 Euros soit 3 279 750 de francs CFA et 2500 Euros soit 1 639 875 FCFA.

Félix Tagba

Lutte contre le blanchissement d'argent et financement du terrorisme

Une réunion régionale des responsables de conformité du Giaba ouverte hier mardi

Des responsables de conformité sur les questions émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT) tiennent depuis hier mardi 27 novembre, une réunion régionale à Lomé.

Organisée par le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest (Giaba), cette réunion s'est ouverte hier en présence des autorités togolaises et des représentants des différents pays membres du Groupement. La réunion devrait prendre fin le vendredi 30 novembre.

Beaucoup de changements ont été apportés aux

normes du Groupe d'action financière (Gafi) ces dernières années. Cette réunion devrait permettre de sensibiliser les participants sur ces récents changements. La réunion devrait également permettre de renforcer les capacités des participants sur les questions émergentes de BC/FT, de fournir une plate-forme de partage d'expériences et de bonnes pratiques sur les questions de LBC/FT, de

promouvoir la coopération, la coordination et la mobilisation au sein et entre le gouvernement et les entités déclarantes sur la manière de mettre efficacement en œuvre les mesures préventives...

Les premiers responsables du Giaba attendent beaucoup de cette réunion. « Il est attendu de cette rencontre une coopération et une collaboration renforcées entre les autorités de régulation et les entités déclarantes dans la mise en œuvre des mesures de LBC/FT ; une coordination renforcée

entre le Secrétariat et le secteur privé sur les questions de LBC/FT à travers la plate-forme de l'Association régionale des responsables de la conformité et du Forum consultatif du Secteur privé du GIABA ; etc. », ont-ils fait savoir dans un communiqué qui a été publié hier.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, M. Kofi Tofio a assisté à la cérémonie d'ouverture de la réunion. Selon ce dernier, le blanchiment de capitaux et le financement du

terrorisme s'effectuent au mépris des frontières. « Le gouvernement togolais salue l'initiative du Giaba d'organiser cet atelier en vue de favoriser la coopération et la collaboration dans la mise en œuvre des mesures préventives et détectives du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme dans les secteurs financiers et non financiers... Cet atelier, favorisera l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expérience entre tous les acteurs de la sous-région ainsi que la sensibilisation sur les questions émergentes en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme », a-t-il souligné.

R. Zakari

Menaces de la C14 à propos des élections

Suite de la page 3

Entre boycotter les législatives et empêcher leur tenue, il y a un grand fossé

fragile. Après la sortie de la conférence des évêques du Togo, les prédictions apocalyptiques se poursuivent. Cela ne fera qu'engendrer une psychose. D'un autre côté, il y a ceux qui doivent plutôt sourire face aux menaces de la C14 parce que ne voyant de quels moyens dispose ce regroupement pour empêcher ces élections comme le clament les responsables. Si plus d'un an de manifestations n'ont pas empêché les gouvernants de gouverner,

qu'est-ce qui peut arriver maintenant ? Nul ne peut le dire, peut-être que l'avenir nous réserve des surprises. Mais en attendant, le gouvernement dispose de la loi de son côté sans oublier la force publique. D'ailleurs le général Yark Damehane, ministre de la Sécurité et de la Protection civile mettait en garde il y a quelques jours contre toute velléité de trouble. Juridiquement, la Coalition n'a aucun moyen pour empêcher ces élections qui sont, il faut

le rappeler soutenues par la communauté internationale dans son ensemble en commençant par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Donc la Coalition ne pourra que se limiter à ses éternelles dénonciations, à des manifestations qui pourraient d'ailleurs être interdites si elles venaient à coïncider avec la période électorale. Empêcher les élections fait partie des chansons les plus populaires que

notre pays a connues. L'on se rappelle des élections présidentielles de 2015, où le chef de file de l'opposition disait « pas de réformes, pas d'élections ». Ensuite lorsqu'il s'est engagé lui-même et son regroupement le Cap 2015 dans le processus, ce fut au tour du Front « Tchoboé » de menacer d'empêcher ces élections. Mais à ce jour, qui peut se vanter d'avoir réussi cette entreprise périlleuse ? L'histoire du Togo a prouvé que même si des

Togolais sont prêts à sortir massivement manifester, ils ne sont au contraire pas disposés à s'inscrire dans une telle logique au risque de leurs vies. C'est pourquoi pour ces genres d'actions qui peuvent être qualifiées de « guérilla », beaucoup de nos compatriotes préfèrent rester chez eux. Seuls quelques téméraires s'y aventurent mais avec quel résultat ? Les leaders ont donc intérêt à mener le combat dont ils ont les moyens.

Edem Dadzie

VOTRE
AGENCE AGOE
EST DESORMAIS
OUVERTE



Horaire d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h45min à 17h30min

Le samedi de 8h30min à 14h00

Carrefour Adidoadin après l'ancien site de CECO BTP juxtaposé à ESIBA
en allant vers Agoe Assiyéyé coté droit.

Tél : +228 22 20 82 82 - Mail : corisbank-tg@coris-bank.com

La Banque Autrement
www.coris-bank.com

